

ACTION URGENTE

INDONÉSIE. DES MILITANTS ONT ÉTÉ LIBÉRÉS MAIS SONT TOUJOURS POURSUIVIS POUR RÉBELLION

La police a libéré Hosea Yeimo et Ismael Alua, arrêtés le 19 décembre pour avoir participé à des manifestations politiques pacifiques. Ils sont toujours poursuivis pour « rébellion » (*makar*) et risquent la réclusion à perpétuité.

Hosea Yeimo et Ismael Alua sont tous deux membres d'une organisation favorable à l'indépendance des Papous, le KNPB (Comité national de Papouasie occidentale). Selon leur avocat, les deux hommes ont été libérés le 11 janvier par les forces de police de la province de Papouasie (Polda Papua). Ils ne peuvent toujours pas voyager et la police leur a ordonné de rester à Djayapura, la capitale de la province de Papouasie. Ils sont toujours inculpés de « rébellion » (*makar*) et risquent la réclusion à perpétuité.

Hosea Yeimo et Ismael Alua faisaient partie des 528 personnes, dont des mineurs, qui avaient été arrêtées le 19 décembre à la suite des actions politiques pacifiques menées simultanément dans plusieurs villes d'Indonésie. La plupart de ces personnes avaient été remises en liberté le lendemain sans avoir été inculpées.

Les lois indonésiennes continuent d'être régulièrement utilisées pour sanctionner des activités politiques non violentes et emprisonner des personnes ayant simplement exercé de manière pacifique leurs droits aux libertés d'expression, d'opinion, de réunion pacifique, de conscience et de religion. Un grand nombre des personnes arrêtées ont été accusées de « rébellion » (*makar*) au titre des articles 106 et 110 (atteintes à la sûreté de l'État) du Code pénal indonésien.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en bahasa indonesia ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités d'abandonner les charges retenues contre Hosea Yeimo et Ismael Alua, car ils sont poursuivis uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit fondamental à la liberté d'expression ;
- appelez-les à arrêter d'invoquer des lois vagues et très générales dans le but d'arrêter, poursuivre en justice et punir des personnes pour avoir exercé pacifiquement leurs droits humains.

Veillez envoyer vos appels avant le 24 février 2017.

Chef de la police régionale de Papouasie

Irjen Paulus Waterpauw
Papua Regional Police Headquarters
Jl. Sam Ratulangi No. 8
Jayapura, Papua Province
Indonésie
Fax : +62 96 753 3763

**Formule d'appel : Dear Inspector
General, / Monsieur,**

Directeur de cabinet du président (KSP)

Mr. Teten Masduki
Gedung Bina Graha
Jl. Veteran No. 16
Jakarta Pusat, 10110
Indonésie
Fax : +62 21 345 0009

Courriel : webmaster@ksp.go.id
Twitter : @KSPgoid

Formule d'appel : Dear Mr, / Monsieur,

Copies à :

Responsable de la Commission
nationale des droits humains (Komnas
HAM)

Mr. Imdadun Rahmat
Jl. Latuharhary No. 4
Menteng, Jakarta Pusat 10310
Indonésie

Fax : +62 21 392 5227

Courriel : pengaduan@konnasham.go.id

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Indonésie dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 289/16. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa21/5409/2016/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

INDONÉSIE. DES MILITANTS ONT ÉTÉ LIBÉRÉS MAIS SONT TOUJOURS POURSUIVIS POUR RÉBELLION

COMPLÉMENT D'INFORMATION

La Constitution et la législation indonésiennes garantissent le droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique. Des dizaines de militants politiques pacifiques sont actuellement incarcérés dans la région de Papouasie (provinces de Papouasie et de Papouasie occidentale). Certains ont été condamnés à des peines de 20 ans d'emprisonnement pour avoir organisé des activités ou des manifestations politiques non violentes, pour y avoir assisté ou participé, ou pour possession ou déploiement du drapeau de « l'Étoile du matin », emblème interdit de l'indépendance papoue.

Amnesty International a recueilli des informations sur un recours excessif à la force, aux armes à feu, ainsi qu'à la torture et autres mauvais traitements à l'encontre de militants politiques, entre autres, accusés d'avoir des liens avec des groupes pro-indépendance. Il est rare que les auteurs de ces actes soient amenés à rendre des comptes, et les membres des forces de sécurité concernés reçoivent tout au plus des sanctions disciplinaires. Pour plus d'informations sur cette question, voir les documents d'Amnesty International disponibles aux adresses <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa21/3010/2015/fr/>, <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa21/1932/2015/fr/> et <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa21/3797/2016/fr/>.

Amnesty International ne prend aucunement position sur le statut politique des provinces d'Indonésie, ni sur les appels à l'indépendance. Cependant, l'organisation estime que le droit à la liberté d'expression comprend le droit de prôner pacifiquement le recours aux référendums, l'indépendance ou d'autres solutions politiques.

Noms : Hosea Yeimo et Ismael Alua

Hommes

Action complémentaire sur l'AU 289/16, ASA 21/5480/2017, 13 janvier 2017